



CONDITIONS D'OBTENTION DU VISA D'ENTRÉE AU BRÉSIL

Entrez sur le site <https://formulario-mre.serpro.gov.br> pour remplir le formulaire de demande

DOCUMENTS POUR LE VISA DE TOURISME

- a. Passeport valable pour 6 (six) mois au moins.
- b. Une réservation du billet d'avion. Lorsque le dossier est approuvé, la présentation du billet est obligatoire.
- c. Une attestation de travail + Bulletin de paye des 3 derniers mois.
- d. Une attestation de Congé.
- e. Un extrait de naissance.
- f. Une photocopie de la Carte de Résidents en cours de validité pour les non CEDEAO
- g. Le dernier relevé de compte bancaire datant de trois mois au moins, émis par une institution bancaire légalement installée et reconnu par l'Etat de Côte d'Ivoire. **Ledit document devant faire l'objet d'une confirmation de l'authenticité auprès de la banque avant toute analyse du dossier.**
- h. La dernière facture de CIE ou SODECI de son domicile portant son nom et son adresse.
- i. Une photo d'identité couleur récente 5 x 4.
- j. Une copie de la carte d'affiliation à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.
- k. Une réservation d'hôtel avec confirmation des dates. **(Une lettre d'invitation de famille ou d'amis résident au Brésil ne peut servir de preuve de subsistance).**
- l. Les demandes sont reçues lundi, mercredi, vendredi de 10h à 13h.
- m. Le carnet international de vaccination (la fièvre jaune est obligatoire pour les adultes et la poliomyélite pour les enfants ayant entre trois et six ans).
- n. Frais de visa 56.000 (Cinquante-six Mille) FCFA, non remboursable en cas de non approbation du dossier.
- o. **D'autres documents supplémentaires peuvent être demandés, le cas échéant.**

N/B :

Lorsque le visa est accordé, vous devez nous présenter une **ASSURANCE MALADIE** valable au Brésil pendant toute la durée de votre séjour.

Cette **ASSURANCE MALADIE** doit avoir la couverture minimum de **3 200 000 FCFA** (équivalent à **30.000,00 Reais**) et être en langue portugaise ou anglaise.

L'ASSURANCE MALADIE est nécessaire pour votre entrée au Brésil, en cas de non-respect, l'entrée en territoire brésilien vous sera refusée par les autorités de l'immigration.

- **Pas d'insistance pour toute demande ne remplissant pas les conditions exigées.**
- **Fournir pour chaque document un original et une photocopie.**